



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU TARN

Association loi 1901
Siège social : 32, rue des Carmélites
81000 ALBI

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU TARN**

Association loi 1901
Siège social : 32, rue des Carmélites
81000 ALBI

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2008

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de

comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 127 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 163 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 123 sur 158 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 307,74 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 9 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 5 347,40 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 7 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé sur les comptes annuels, portant notamment sur les principes comptables et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 5 novembre 2008

AUDIT FRANCE

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christian DETRE

Commissaire aux Comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DU TARN (81)

ACTIF	31.08.2008		31.08.2007		PASSIF	31.08.2008	31.08.2007
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 168,19	1 168,19			Fonds associatif	44 980,50	28 453,53
Terrains					Report à nouveau	285 981,57	278 088,59
Constructions					Résultat de l'association	39 260,76	15 078,56
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	12 281,66	10 188,05	2 093,61	2 163,02	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	370 222,83	321 620,68
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 449,85	11 356,24	2 093,61	2 163,02	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts OCCE	2 000,00	3 000,00
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	9,18	390 798,87
Coopératives et usagers divers	4 217,41		4 217,41	472,79	Avances & acomptes reçus		0,18
Comptes courants OCCE	1 266,72		1 266,72	377,37	Fournisseurs	4 279,20	3 218,10
Autres créances (dont erreurs débitrices)	1 870,04		1 870,04	7 143,16	Dettes fiscales et sociales	2 431,16	2 405,56
Valeurs mobilières de placement				390 832,98	Comptes courants OCCE		
Disponibilités	374 400,63		374 400,63	323 419,56	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	5 347,40	3 532,24
Charges constatées d'avance	441,36		441,36	166,75	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	382 196,16		382 196,16	722 412,61	TOTAL DETTES	14 066,94	402 954,95
TOTAL GENERAL	395 646,01	11 356,24	384 289,77	724 575,63	TOTAL GENERAL	384 289,77	724 575,63



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DU TARN (81)

COMPTE DE RESULTAT	2007/2008	2006/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	112 125,01	87 827,77
Ventes de produits pour cessions	180 267,63	141 519,96
Prestations de service et animations	94 862,92	102 165,96
Subventions d'exploitation	158 057,40	162 906,09
Produits divers de gestion courante	178 368,70	145 841,10
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	723 681,66	640 260,88
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	121 645,29	101 522,45
Variation des stocks de fournitures à céder		
Achats de fournitures administratives		14,46
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	468 245,13	452 156,91
Impôts et taxes	151,74	148,82
Salaires bruts	8 090,71	8 604,75
Charges sociales	1 784,51	2 557,22
Autres charges	86 406,72	83 752,35
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	28 191,81	26 676,40
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	714 515,91	675 433,36
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	9 165,75	-35 172,48
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières		818,69
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	18 526,46	15 231,73
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	18 526,46	16 050,42
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placeme		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	18 526,46	16 050,42
RESULTAT COURANT (I + II)	27 692,21	-19 122,06
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	30 061,12	51 806,68
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 061,12	51 806,68
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	18 492,57	17 560,50
Sur opération en capital		45,56
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 492,57	17 606,06
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	11 568,55	34 200,62
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	39 260,76	15 078,56
TOTAL DES PRODUITS	772 269,24	708 117,98
TOTAL DES CHARGES	733 008,48	693 039,42

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DU TARN (81)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2008. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	384 289,77 €	724 575,63 €
Résultat de l'exercice :	39 260,76 €	15 078,56 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	163	158
dont coopératives et foyers agrégés :	127	123
dont coopératives et foyers non agrégés :	36	35
Nombre de coopérateurs :	14 243	14 470

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un changement de méthode de présentation est intervenu au cours de cet exercice. La trésorerie mutualisée des coopératives, inscrite l'an passé deux fois au bilan de l'association (dans le poste "valeurs mobilières de placement" et dans le poste "disponibilités"), a été retraitée au 31 août 2008 pour n'apparaître qu'une fois au bilan de l'association. Si la même méthode avait été appliquée l'an passé, le total bilan aurait été de 323 275,40 euros.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,
- Le bénévolat des mandataires n'a pas été valorisé, faute de moyen fiable pour le recenser.

2.3 Retraitements d'agrégation

A l'exception de la trésorerie mutualisée, les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif : Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.

Report à nouveau : Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.

Résultat exercice : 39 260,76 { dont 15 013,51 pour le siège départemental
dont 24 247,25 pour les C.R.F. agrégés

Autres créances : 1 870,04 { dont 1 562,30 pour le siège départemental
dont 307,74 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans 9 C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Autres dettes : 5 347,40 { dont 0,00 pour le siège départemental
dont 5 347,40 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans 7 C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

Disponibilités : 374 400,63 { dont 59 132,15 pour le siège départemental
dont 315 268,48 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ 2 482,43 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement : 86 406,72 { dont 629,00 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
dont 27 033,40 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ 212,86 par C.R.F. agrégé.

Total des produits : 772 269,24 { dont 56 737,31 pour le siège départemental
dont 715 531,93 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ 5 634,11 par C.R.F. agrégé.

Total des charges : 733 008,48 { dont 41 723,80 pour le siège départemental
dont 691 284,68 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ 5 443,19 par C.R.F. agrégés

Résultat net moyen : 190,92 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère	0	0
Personnel détaché par la Fédération	0	0
Contrats aidés	0	0
Régime général	1	1
Total	1	1

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	120	85
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	127	7
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	127	123
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	5	2
Participants aux séances de formation (estimation)	5	60

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU TARN (81)

ACTIF	31.08.2008		31.08.2007		PASSIF	31.08.2008	31.08.2007
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 168,19	1 168,19			Fonds associatif	44 980,50	28 453,53
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	15 013,51	16 526,97
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	12 281,66	10 188,05	2 093,61	2 163,02	TOTAL FONDS PROPRES	59 994,01	44 980,50
Immobilisations en cours							
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 449,85	11 356,24	2 093,61	2 163,02	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts OCCE	2 000,00	3 000,00
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	427 250,43	390 798,87
Coopératives et usagers divers	4 217,41		4 217,41	472,79	Avances & acomptes reçus		0,18
Comptes courants OCCE	1 266,72		1 266,72	377,37	Fournisseurs	4 279,20	3 218,10
Autres créances	1 562,30		1 562,30	6 981,01	Dettes fiscales et sociales	2 431,16	2 405,56
Valeurs mobilières de placement	427 241,25		427 241,25	390 832,98	Comptes courants OCCE		
Disponibilités	59 132,15		59 132,15	43 409,29	Autres dettes		
Charges constatées d'avance	441,36		441,36	166,75	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	493 861,19		493 861,19	442 240,19	TOTAL DETTES	435 960,79	399 422,71
TOTAL GENERAL	507 311,04	11 356,24	495 954,80	444 403,21	TOTAL GENERAL	495 954,80	444 403,21

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DU TARN (81)**

COMPTE DE RESULTAT	2007/2008	2006/2007
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	22 789,60	23 152,00
Ventes de produits pour cessions	187,00	863,50
Prestations de service et animations	2 843,43	2 014,60
Subventions d'exploitation	10 965,64	10 356,84
Produits divers de gestion courante		363,99
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	36 785,67	36 750,93
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	817,20	811,00
Variation des stocks de fournitures à céder		
Achats de fournitures administratives		14,46
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	28 691,04	23 395,58
Impôts et taxes	151,74	148,82
Salaires bruts	8 090,71	8 604,75
Charges sociales	1 784,51	2 557,22
Autres charges	629,00	681,99
Dotations aux amortissements	1 158,41	1 448,67
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	41 322,61	37 662,49
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-4 536,94	-911,56
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	18 526,46	15 231,73
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	18 526,46	15 231,73
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	18 526,46	15 231,73
RESULTAT COURANT (I + II)	13 989,52	14 320,17
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	1 425,18	7 345,58
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 425,18	7 345,58
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	401,19	5 093,22
Sur opération en capital		45,56
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	401,19	5 138,78
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	1 023,99	2 206,80
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	15 013,51	16 526,97

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2008, dont le total est de 495 954,80 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 15 013,51 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	1 168,19			1 168,19
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	10 721,13	1 089,00		11 810,13
Mobilier de bureau	471,53			471,53
Immobilisations en cours				
Total	12 360,85	1 089,00		13 449,85

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

L'investissement de cet exercice concerne un ordinateur portable acquis le 21 juin 2008 pour 1 089 €.

Il n'y a pas eu de sorties ou mises au rebut au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	1 168,19			1 168,19
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	8 820,60	1 093,07		9 913,67
Mobilier de bureau	20%	209,04	65,34		274,38
Total		10 197,83	1 158,41		11 356,24

2. Immobilisations financières

Néant.

3. Stocks

Néant.

4. Avances et acomptes versés

Néant.

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	4 217,41		4 217,41
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	4 217,41		4 217,41

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale 1 266.89

7. Autres créances

Affaire Maury, solde à recevoir 1562.30

8. Valeurs Mobilières de Placement

Natixis Perf. 12 x 34 405.60 412 867.20

Fructicourt (10 x 1 198.48) + (2 x 1 199.55) 14 383.90

427 251.10

Les plus-values réalisées sont calculées selon la méthode «premier entré, premier sorti». A la clôture, la plus-value latente s'élève à 592.75 €.

9. Disponibilités

Banque BP DU TARN 59 132.15

10. Charges constatées d'avances

Stock de tickets restaurants (4 x 8 x 10.04) 321.28

Assurances payées d'avance (4/12) 120.08

441.36

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel				
Provisions pour charges		NEANT		
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL		#VALEUR!		

Dotations / reprises d'exploitation

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles _____

Total

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet _____

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés sur subventions

	Début	Dotations	Reprises	Fin
NEANT				
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires		NEANT		
Autres emprunts				
Total				

(a) : Emprunts affectés au financement de ...

5. Avances et acomptes reçus

Néant.

6. Fournisseurs

Fournisseurs	0.00
Fournisseurs, factures non parvenues	4 279.20
	4 279.20

7. Dettes fiscales et sociales

Rémunérations dues	501.68
Congés payés	1 017.88
Urssaf	311.20
Assedic	91.76
Ipris	169.38
Chorum	24.42
Charges sur congés payés	212.50
Uniformation	102.34
	2 431.16

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Fédération Nationale	2 000.00
----------------------	----------

9. Autres dettes

Néant.

10. Produits constatés d'avances

Néant.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	14 378	14 470
Cotisation nationale par coopérateur	0,76 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,84 €	0,84 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	23 004,80	23 152,00
Cotisations versées à la Fédération	10 927,28	10 997,20
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	10 927,28	10 997,20

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général		
Subventions communes		
Autres subventions (Fédération OCCE)	10 965.64	10 356.84
Total	10 965.64	10 356.84
Dont versées aux coopératives	55.00	681.99

3. Produits exceptionnels

Don Pierre clot	200.00
Remboursement logiciel Idylis	107.64
IA du Tarn intervention illustrateur lisle sur tarn	197.61
Annul dette 31/08/2005	108.50
Régul Urssaf 2006	431.66
Régul Ipris 2006	163.10
Régul Assedic 2006	16.49
Ajust. Teyssode	0.18

1 425.18

4. Charges exceptionnelles

Chronopost CAC 2006/2007	19.00
Solde cotisations 2006/2007 Fédé	207.47
Uniformation complément 2007	11.13
Régul Chorum 2006	163.59
	401.19

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant.

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 46.66 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Néant.

b) Bénévolat

Faute de moyen fiable pour l'évaluer, le bénévolat n'est pas valorisé.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Populaire (convention du 25 mars 2003).

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	163	171
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	427 250.43	390 798.87
Montant des intérêts perçus (avant frais)	19 086.46	15 901.49
Montant des frais de gestion	560.00	669.76
Montant des intérêts nets perçus	18 526.46	15 231.73
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%